

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2026-24

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

Date de la convocation :
le 7 mai 2026
Date de publication électronique :
le 1^{er} juin 2026

Séance du 13 mai 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le treize mai à 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Karine HEURTEUR, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BERANGER, Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Patrick DUHIN, Olivier FERREIRA, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Grégory HUCHETTE, Jean-Pierre LEBOEUF, Wilfried LEGOUGE, Thomas LESUEUR, Arnaud LUISIN, Laurent MAROT, Denis MESSIO, Florent PUILLE, Emmanuel SONNTAG

Absent représenté : Monsieur Alain DE PAERMENTIER représenté par Monsieur Florent PUILLE

Absents non représentés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain DENNEL, Jean-Pierre DESMOULINS, Michel HARNY, Jean-Pierre HAUDRECHY, Hervé LE DROUMAGUET, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU

Suppléants présents sans voix délibérative : Monsieur David LENEUTRE

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Membres Entente des Hauts-de-France

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5221-1 et L5221-2,

Vu la délibération n°2024-24 d'adhésion à la FNCCR,

Vu la délibération n°2025-12 de participation du SEZEO à l'Entente des Hauts-de-France,

Vu les statuts du SEZEO,

Vu le règlement intérieur de l'entente,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical à l'unanimité :

DÉSIGNE comme représentants du SEZEO :

- Monsieur FERREIRA Olivier – Président
- Monsieur LUISIN Arnaud – 7^{ème} Vice-Président
- Monsieur MESSIO Denis – élu au Comité Syndical

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA